

Attention ! Une France peut en cacher une autre

Précisions inédites apportées
aux numéros 17 et 19 du *Sel de la terre*

par Jean Dumont

Suite à sa lecture des numéros 17 et 19 du *Sel de la terre*, parus à l'occasion du quinzième centenaire de la France, l'historien Jean Dumont¹ nous a aimablement adressé le texte suivant, qui groupe un certain nombre de précisions inédites qui n'ont pu trouver place dans son dernier ouvrage : *Lépante, l'Histoire étouffée* (que nous avons recensé dans notre numéro 24, page 166). Nous sommes heureux de publier ces lignes qui constituent un intéressant complément au débat que nous avons lancé avec la double série intitulée : « Erreurs et reniements de la France » (page 235 du numéro 17 et page 291 du numéro 19 ; documents auxquels il faut ajouter l'échange de lettres publiées dans le « Courrier des lecteurs » du numéro 23, page 221).

Le Sel de la terre.

*
* *

L'EXPOSÉ qui va suivre est un hommage au *Sel de la terre* et à ses remarquables n° 17 et 19. Là où a été présenté enfin – ce que n'avait offert jusqu'ici aucune revue de pensée traditionnelle – un bilan fourni et équilibré, en ferveur mais aussi en lucidité, du legs laissé par notre monarchie se

¹ — Entre autres ouvrages, Jean Dumont a publié les livres suivants : *L'Église au risque de l'histoire*, Paris, Critérior, 1984 ; *La Révolution française ou les prodiges du sacrilège*, Paris, Critérior, 1987 ; *Pourquoi nous ne célébrons pas 1789*, Bagnaux, Argé, 1988 ; *Petit voyage en Théomarscie*, Bagnaux, Argé, 1990 ; *L'Heure de Dieu sur le Nouveau Monde*, Paris, Fleurus, 1991 ; *L'Incomparable Isabelle la catholique*, Paris, Critérior, 1992 ; *L'Amérique Latine inconnue*, Paris, Fleurus, 1993 ; *La Vraie controverse de Valladolid*, Paris, Critérior, 1995 ; *Lépante, l'Histoire étouffée*, Paris, Critérior, 1997.

proclamant « de droit divin ». Au service de ce que devrait être aujourd'hui notre traditionalisme, d'abord catholique, n'ignorant pas le passif de ce legs. Afin que la connaissance authentiquement catholique de notre passé guide aussi notre avenir.

Grâce au *Sel de la terre*, a désormais quelque chance de prendre fin la « touchante » mais tout autant « intouchable hagiographie politique » de ce passé monarchique. Qui « substituait partout l'apologie à l'examen critique », refusant de voir là, aussi, « le refus, l'infidélité, l'échec », pour reprendre les formules de Jean Madiran dans son *Maurras*¹. En pur naturalisme politique que, d'ailleurs, Rome condamna, injustement pour les intentions droites de beaucoup mais non erronément quant au fond. Et alors, ajoutait Madiran, que « nous n'avons pas fini, la France et l'Europe n'ont pas fini, d'en vivre les conséquences ». Voyez plutôt.

Car cet hommage mérité que je veux rendre ici au *Sel de la terre* va prendre la forme d'un bouquet de précisions, inédites parce que n'ayant pas trouvé place dans la première édition du tableau, que j'ai publié, d'une des plus graves de nos infidélités monarchiques : *Lépante, l'Histoire étouffée*². Précisions que j'espère seulement pouvoir y intégrer, lors d'une éventuelle réimpression augmentée.

L'autre France et son espoir

D'abord il faut bien voir une réalité que je montrerai capitale. Dans les années 1520 où va se perpétrer cette infidélité majeure (l'alliance des rois sacraux de Paris avec l'islamisme alors mortellement offensif contre la Catholicité), on ne peut pas laisser croire que ces rois représentent et incarnent toute la France. Ils sont alors ambitions particulières de naturalisme politique, à tout prix, auxquelles échappe ou cherche à échapper un bon tiers, voire la moitié, de la France d'aujourd'hui. Car ne relèvent alors de Paris, en esprit et en fait, ni la Picardie, ni l'Artois, ni la Flandre française, ni le Cambrésis, ni le Hainaut, ni l'Ardenne, ni Verdun, ni la Lorraine, ni l'Alsace, ni la Franche-Comté, ni le Charolais au cœur de la France, ni la Bresse, ni la Savoie, ni la principauté d'Orange, ni Avignon et le Comtat Venaissin, ni le Comté de Nice, ni la Corse, ni Perpignan et le Roussillon. Ni même la Bretagne de Rennes et de Nantes, ou la Navarre et le Béarn, unis seulement à la France de Paris par les personnes de leurs souverains. Ni enfin la grande Bourgogne centrale des ducs, occupée unilatéralement et toujours résistante. Dont les plus marquantes familles, les Chalon, les Vergy, les Croy s'extraient, pour rejoindre la lutte contre les ambitions de Paris.

J'ai fait apparaître dans mon *Lépante* que l'espoir de cette autre et très brillante France est alors dans une union, salvatrice de ses personnalités propres, avec Charles Quint, héritier de Bourgogne. Parce que Charles a montré respecter de semblables personnalités, les accueillir à égalité au pouvoir, dans ce qui lui reste de la

¹ — N.E.L., 1992.

² — Critérian, 1997.

grande Bourgogne, notamment en Franche-Comté et en Charolais. De même qu'en Espagne, dans le modèle qu'offre à tous l'union non unilatérale, et à égalité dans les pouvoirs, de la Castille et de l'Aragon. Ainsi en est-il de cet espoir chez la duchesse souveraine Anne de Bretagne et chez la reine Marguerite de Navarre voulant, pour sauver la personnalité de leurs Bretagne et Navarre, marier leurs héritières, la première à Charles Quint lui-même, la seconde, plus tard, à son fils Philippe II. Ce qui est tout de même frappant de la part d'une Anne de Bretagne épouse de deux rois de France successifs (Charles VIII et Louis XII), comme d'une Marguerite de Navarre propre sœur aînée de François I^{er}.

Mais ce qui ne doit pas nous surprendre car, à l'époque, Charles Quint n'est pas l'étranger qu'a dépeint ensuite l'histoire parisienne. Né et élevé en Flandre de Bourgogne, il est de langue et de culture françaises, et capétien descendant direct, comme François I^{er}, du roi de France Jean le Bon. Jusqu'en 1521, six ans après l'avènement de François I^{er}, il a pour principal ministre son tuteur, Guillaume de Croy, d'une vieille famille française de Picardie, et qui a combattu dans les armées françaises sous Charles VIII et sous Louis XII. Ensuite Charles Quint aura d'autres principaux ministres bien français, tel son chancelier Nicolas Perrenot, Franc-Comtois d'Ornans. En 1522, son testament stipule qu'il désire être enterré en France, à Champmol, près de Dijon, dans le panthéon chartreux de ses ancêtres, les ducs capétiens de Bourgogne.

Première précision : Anne de France aussi

A cette attirance que Charles Quint ressent et exerce en France, je puis aujourd'hui ajouter une précision pour le moins aussi frappante que ce qui ressort des attirances manifestées chez Anne de Bretagne et Marguerite de Navarre. Celles-ci ont eu une émule ou un modèle, et pour les mêmes raisons, dans leur refus de Paris. Une émule ou un modèle qui a incarné le pouvoir même de la monarchie parisienne, et qui a appris à ses dépens que cette monarchie était vraiment le siège d'ambitions toutes particulières, imposées à tout prix. Il s'agit d'Anne de Beaujeu, plus exactement Anne de France, sœur aînée de Charles VIII, que leur père Louis XI a désignée pour être régente de France après sa mort, et qui s'est acquittée magistralement de cette régence pendant la minorité de Charles VIII.

Veuve du duc de Bourbon, elle constate ensuite que l'insatiable mère de François I^{er} obtient de celui-ci de s'emparer, par une procédure inique, de son Bourbonnais dont Louis XII lui avait pourtant confirmé l'apanage. Alors, déjà séduite par la libre personnalité dont jouissait, sous son souverain Charles Quint, le Charolais mitoyen de cet apanage, elle saute le pas. Autour de 1520 elle pousse son gendre injustement dépouillé comme elle, le connétable de Bourbon, héros d'Agnadel et de Marignan, à se rallier au dit Charles. On sait que le connétable le fit avec éclat en 1523 : ce

fut une trahison, mais celle de la victime d'une iniquité des ambitions monarchiques sans frein. Et qui confirmait où allait l'espoir de tant de Français, contre Paris, cette fois au centre même de notre pays.

Car, en outre, comme pour réunir la Bourgogne centrale cinquante ans auparavant, il fallut alors l'emploi de la force pour réunir à Paris le Bourbonnais ducal autonome. Une armée parisienne de 4 000 fantassins et 500 cavaliers, sous le grand-maître de France, fut chargée d'écraser les résistances à la réunion unilatérale, qui persistaient dans ce petit pays après le départ du connétable pour rejoindre Charles Quint.

Face à face dramatique

Tout cela aura des conséquences aussi graves que concrètes. A Pavie en 1525, François I^{er}, enfermé dans ses ambitions italiennes, sera vaincu, non par Charles Quint comme l'écrivent trop de nos historiens (Charles est alors en Espagne), mais par quatre Français caractéristiques de ce que je viens d'écrire. D'abord, commandant en chef, le « Bourguignon » Charles de Lannoy, de Valenciennes, vice-roi pour Charles Quint en Italie. Ensuite, à la tête de sa cavalerie, Guillaume de Vergy, fils du maréchal de Bourgogne du même nom et héritier d'une lignée dont le premier auteur connu avait été le protecteur de l'abbaye de Vézelay à la demande des papes Eugène III et Anastase IV. Puis l'ex-connétable de Bourbon. Enfin un Franc-Comtois, le capitaine Gropain, qui fera personnellement prisonnier le roi de Paris.

Ce face à face dramatique des deux Frances marquera toute l'époque, se renouvelant à Saint-Quentin en 1557. Où, pour vaincre de nouveau l'armée d'un roi de Paris, un Savoyard, lui aussi dépouillé injustement par nos pouvoirs, le duc Emmanuel-Philibert, se superposera aux Bourguignons à la tête de l'armée victorieuse de Philippe II, cette fois. Ce qui fait que ce qu'on appelle pour alors la prépondérance espagnole fut en réalité, en France, largement, longue et décidée opposition d'une autre France au rouleau compresseur de la sur-prépondérance parisienne.

Importance catholique : du « Vœu du Faisan » à Lépante

Mais, dira-t-on, quelle importance catholique peuvent avoir cette volonté, cet engagement de l'autre France contre Paris ? Qui fera dire au peu suspect Voltaire, s'agissant des Francs-Comtois : « Leur amour de la Maison d'Autriche était au fond celui de leur liberté. » Eh bien ! l'importance catholique de cette résistance à Paris va se révéler extrême, historiquement décisive pour la survie de la Catholicité. Car si la tradition monarchique parisienne se fait alors, et pour deux ou trois siècles interminables, infidélité majeure d'alliance islamique (combinée avec l'alliance protestante), c'est la tradition bourguignonne de la Croisade qui va alors sauver Rome et la Catholicité.

J'ai rappelé dans mon *Lépante* que ce n'est pas un roi de Paris, mais le duc de Bourgogne Philippe le Bon qui, à Lille en 1454, a prononcé le *Vœu du Faisan* de reprise de la Croisade contre le Turc islamique qui venait de s'emparer de la Constantinople chrétienne.

J'ai rappelé aussi que l'ordre des Chevaliers de la Toison d'or qu'avait créé le même Philippe le Bon, ordre devenu également espagnol avec Charles Quint, fut défini, dans un livre retentissant de 1540 dédié à Tolède à Charles Quint et au jeune Philippe II, comme « la Milice sacrée du prince de Bourgogne réunie pour repousser le Turc, à l'exemple dans la Bible de l'homme de Dieu, Gédéon qui, animé par le double miracle divin de la Toison, vainquit les Madianites » (Jg 6, 7, 8). J'ai rappelé encore que ce livre et sa définition parurent avec une préface approbatrice du « Bourguignon » Érasme, le plus grand humaniste chrétien de l'époque ¹, dont ce fut le testament politique et exégétique.

J'ai rappelé enfin qu'en 1571 les deux principaux vainqueurs de Lépante, la victoire navale décisive contre le même Turc menaçant Rome, Venise et Vienne, furent tous deux « Bourguignons ». Don Juan d'Autriche demi-frère de Philippe II et arrière-petit-fils de Marie de Bourgogne, héritière du dernier duc : au début de la bataille dont il fut le généralissime, il revêtit solennellement, sur son armure, le collier de la Toison d'or. Et un Franc-Comtois de Besançon, le cardinal de Granvelle, vice-roi de Naples pour Philippe II, qui avait organisé toute la logistique de la flotte chrétienne et remis à Don Juan, au nom du pape, l'étendard à l'effigie du Christ et le bâton du commandement suprême. Par eux, à Lépante, le bourguignon *Vœu du Faisan* fut accompli.

Au reste, il n'y aura pas que Lépante, comme je l'ai également montré : en Europe centrale aussi dont nous parlerons, c'est le second rameau de la Maison de Bourgogne, celui sorti de Ferdinand, frère cadet de Charles Quint, qui par l'Autriche va reconquérir sur l'Islam, en trois siècles, la Hongrie et les divers pays chrétiens du Danube. Avec l'aide, là encore, d'un Savoyard, le fameux prince Eugène, commandant de ses armées. L'autre France sera décisive là aussi.

Deuxième précision : une inspiration divine et mission « nationale » ressentie

Mais ce que je n'ai pas dit et veux dire ici est que l'engagement bourguignon de reprise de la Croisade eut une inspiration divine. Le *Vœu du Faisan* de Lille fit suite en effet à une démarche dans ce sens auprès de Philippe le Bon d'un des plus grands mystiques de l'époque et de l'histoire de l'Église, le « Bourguignon » du Limbourg Denys le Chartreux, le *Docteur extatique*. Denys, en 1451, vint dire à son duc que Dieu, dans ses

¹ — Il convient de préciser tout de même que le « grand humaniste » Érasme fut l'instigateur de la pré-Réforme en France et, en exégèse, un novateur qui combattit la tradition patristique. (NDLR.)

extases, lui avait enjoint de faire savoir à Philippe qu'il lui revenait de reprendre la Croix contre l'Infidèle. Intervention d'un poids tout spécial pour le duc, l'ordre chartreux ayant été choisi comme associé spirituel de sa dynastie qui avait fondé, pour s'assurer les prières des chartreux et, dans une de leurs églises conventuelles, recevoir ses sépultures, la magnifique chartreuse de Champmol, aux portes de la capitale bourguignonne. Là, au milieu des chefs d'œuvre d'architecture, de sculpture et de peinture chrétiennes que les ducs successifs avaient consacrés à ce qu'ils espéraient être leur entrée dans la vie éternelle, devait être la dernière demeure de Philippe. Comme il y avait eu une mission divine de Jeanne d'Arc, il y eut ainsi, par Denys le Chartreux, une mission divine de la Bourgogne, et de plus vaste portée.

Il faut encore ajouter ceci : en une sorte de conscience « nationale », la poésie (ou la prose) bourguignonne exprima et répandit tout de suite cette mission. Dans les dix ans du *Vœu du Faisan* un familier de Philippe le Bon, le poète Jean Molinet, par sa première œuvre, chanta la communion avec les chrétiens d'Orient opprimés par l'Islam. Ce furent les stances de sa *Complainte de Constantinople* (ou *de Grèce* selon les éditions), publiée comme « envoyée aux nobles crestiens ». Le maître de Molinet et son collègue auprès de Philippe le Bon, Georges Chastellain, chanta lui aussi la mission bourguignonne de reprise de la Croisade dans sa grande œuvre de poète et de chroniqueur, admirée de tous les écrivains de l'époque. Et, au même moment, historien initial de l'ordre de la Toison d'or, Guillaume Fillastre, évêque de Verdun, puis de Toul, puis de Tournai, rédigea une troisième partie de cette histoire (conservée en manuscrit à la Bibliothèque royale de Copenhague), qui donna à l'ordre le modèle du Gédéon biblique. Préfigurant ainsi sa mission de Milice de la Croisade proclamée en 1540 à Tolède sous le patronage du plus illustre des écrivains « bourguignons » : Érasme.

Alors que Paris, de son côté, fournira bientôt aux islamiques renseignements confidentiels sur les défenses chrétiennes, millions d'écus d'or, voiles, rames, biscuit, poudre, artillerie. Et participera à leurs attaques, exactions, voire massacres des populations chrétiennes, tel celui de la population de Lipari (1544) perpétré en présence de l'étendard aux fleurs de lis. A l'indignation de toute l'Europe non parisienne. Mais ne sera-ce pas normal là, l'épée du généralissime islamique, Barberousse, étant l'« épée d'honneur » que lui aura offerte François I^{er} (1543) ?

Essais de justification fallacieux

Nos naturalistes politiques croient avoir, à cela, la parade de justification toute trouvée : l'alliance islamique, disent-ils, s'imposait pour sauver la France, selon Paris, de la tenaille menaçante dont l'enserrait la « Maison d'Autriche ». Et d'ailleurs, comme *Le Sel de la terre* se laisse aller à le concéder à leur propagande écrasante : « L'alliance turque assurait une certaine protection aux chrétiens d'Orient. » En même temps que, dit un historien conformiste, « dans l'Empire turc le commerce français gagna et conserva longtemps une avance considérable ».

J'ai surabondamment montré dans mon *Lépante* que ces essais de justification, notamment les deux derniers, ne correspondent à aucune réalité. J'ai cité les lettres des ambassadeurs français eux-mêmes, constatant que le commerce franco-turc était pratiquement nul, ce que confirme l'état peu reluisant des flottes marchandes françaises en Méditerranée, à l'époque. J'ai cité les textes des *capitulations* (traités) franco-turques qui, au XVI^e siècle, n'ont pas un mot pour la protection des chrétiens d'Orient. Laquelle, dit le spécialiste français de ces traités, que j'ai cité aussi, donc « était restée incertaine », selon sa litote diplomatique. Car ce fut bien pis, de la Grèce au Levant, pour les chrétiens au pouvoir des islamiques : dure discrimination, raptés systématiques d'enfants et d'adultes, prêtres et religieux molestés ou tués, églises, couvents, maisons incendiés ou confisqués. En pleine alliance franco-islamique du XVI^e siècle qui n'eut pas plus d'effet, en ce domaine, que ses co-signataires ne lui en avaient donné compétence.

Et j'ai retracé l'histoire des Lieux saints où la France alors n'a pas la moindre part, l'Islam et Rome ne reconnaissant que le pouvoir spirituel de leur gardien, toujours un franciscain italien ayant rang d'évêque, et que le pouvoir administratif et politique de leur procureur, toujours un franciscain espagnol ayant rang de plénipotentiaire. Quant à la comptabilité, qui a été conservée, des entrées d'aumônes catholiques dans les Lieux saints, pour leur entretien et leur défense, elles font apparaître l'affreux désintéret de Paris à leur égard pendant deux siècles. J'ai cité les chiffres : les aumônes reçues de France sont minimales, parfois nulles, toujours très inférieures aux envois de simples villes d'Italie, ou du Portugal, ou du Saint Empire, et cent fois ou mille fois inférieures aux envois venus d'Espagne. C'est sachant bien cela que Rome réserva toujours la défense des Lieux saints au *procureur* espagnol. Ce qui, de plus, était cette fois bien normal, car les protestants, alors installés profondément dans le pouvoir parisien, étaient à la fois, outre les ennemis généraux de Rome, les ennemis particuliers des franciscains et les moteurs de l'alliance franco-islamique, qui favorisait la Réforme en imposant aux défenses de la Catholicité fidèle une lutte sur deux fronts. J'ai fourni dans mon *Lépante* les références utiles à ces égards. Comme, résumant toute la triste vérité en ce qui concerne, alors, les chrétiens d'Orient, j'ai noté ce fait bien connu : à Lépante la Croisade « bourguignonne » et pontificale libéra 15 000 chrétiens raptés, rameurs esclaves sur les galères turques, les prétendus protégés par le roi de Paris.

Troisième précision : un célèbre « romance »

Reste la fameuse « tenaille menaçante », ou « l'Espagne ennemie implacable ». J'ai montré aussi dans mon *Lépante* l'inanité de ces fantasmagories, au jugement même des spécialistes français les plus éminents, un Braudel, un Babelon, un Pérez, un Ursu, ou les annotateurs de la *Société de l'Histoire de France*. Ou, à l'époque, les prises de position de Marot, de Ronsard, de Joachim du Bellay, de Montaigne. Qui tous confluent dans ce

jugement de Braudel : « Il n'y a pas [alors] d'impérialisme espagnol menaçant. » Mais j'ai omis un texte espagnol que je connais pourtant bien, possédant son édition originale, en volume, de 1550. Je le cite donc ici. Il confirme définitivement ce que j'ai montré par bien d'autres faits et témoignages : on pouvait facilement s'entendre avec l'Espagne qui avait pour la France plein respect et sympathie catholiques. D'ailleurs c'est ce que fit un grand roi de France : Henri II, en 1559, par son alliance avec l'Espagne au traité de Cateau-Cambrésis. Malheureusement Henri II mourut trois mois plus tard et les « simagrées françaises » (parisiennes), comme dit Braudel, reprirent de plus belle.

En 1550 et depuis 1539, date de rédaction de ce texte omis par moi, l'Espagne offrait à la France de participer avec elle à la Croisade si nécessaire de la Catholicité unie contre le Turc islamiste, et même de se mettre là sous le drapeau du roi très chrétien. Ce n'était pas vaine offre diplomatique mais offre nationale espagnole, profondément populaire comme la pièce du *Romancero*, l'« Iliade de l'Espagne » a dit Victor Hugo, qui la répandait partout en feuilles volantes et en récitations. Cette pièce – un des plus beaux et célèbres « romances », poèmes en vers assonancés – s'intitule : *Incitation et conduite générale contre le Grand Turc, à toute la chrétienté*. Parmi ses compagnes désirées dans la croisade, l'Espagne y fait appel particulièrement à la France, en des termes brûlants d'adhésion. C'est dirimant historiquement car, de ces accents, dit notre spécialiste Marcel Bataillon, « en Espagne les générations du XVI^e siècle se sont repues ». Écoutez-les retentir (je traduis) :

Fleur de lis, grand roi de France
 Pour porte-enseigne nous donneront,
 Pour roi Très-Chrétien
 Dans toute la Chrétienté [...]
 Viendront de la douce France
 Grand nombre de belles prestances,
 Grosses lances très fameuses
 Gens de guerre et de don sans limite.
 De Gascogne et de Provence
 Et de Languedoc marcheront
 Messieurs et chevaliers,
 Qui au monde n'ont pas de pareils.

On le demande : qu'aurions-nous chanté de plus et de mieux, nous-mêmes, Français, qui nous fasse plaisir et honore la France ? Et qui exprime meilleure fraternité de Catholicité ? Paris ne répondit bientôt que par un redoublement du concubinage avec l'Islam conquérant. Qui va lui faire saboter la préparation et les résultats de Lépante même, une fois la Croisade « bourguignonne » et divine assurée sans elle, contre elle, à l'appel du pape saint Pie V et avec le concours, outre l'État pontifical, des Chevaliers de Malte, de l'Espagne, de l'Italie unanime, y compris la puissante république de Venise, et de la Savoie.

« Aucun scrupule »

C'est un grand mystère, penserez-vous ? Même pas. Car les ambitions savent être sans limites : celle ici des rois de Paris de se réinstaller en Italie, au Milanais, à Gênes, à Naples. C'est cette ambition qui meut tout. Comme les rois de Paris ne peuvent réaliser par eux seuls ce rêve, ils choisissent d'essayer de se l'assurer grâce à la puissance turque, en favorisant le déboulé de l'Islam sur la péninsule catholique. Tout le monde sait et dit cela à l'époque. Jusqu'à Londres, où le premier ministre Cromwell écrit : « Le roi de France, pour reconquérir le Milanais, ne sera retenu par aucun scrupule pour attirer le Turc et même le diable au cœur de la Chrétienté. » L'Islam donc capture en Méditerranée des centaines de milliers de chrétiens qu'il emmène comme esclaves, saque Otrante, la Calabre, Nice, Reggio, Sorrente, Massa en Toscane, une foule d'autres villes et îles chrétiennes, prépare la prise de Naples, la plus grande ville de la Méditerranée chrétienne, et menace Rome même, le tout avec l'aide du Très-Christien. Qui livre à l'Islam notre port de Toulon, comme sûre tanière avancée de ses entreprises. Après avoir expulsé ses habitants chrétiens, en un triste modèle d'aberration. « A Rome, à Rome ! », s'écrie dès 1536 le sultan, ravi.

Mais il n'y a pas que l'Italie : l'Europe centrale aussi, pour tourner la puissance impériale en Italie et la déstabiliser, est livrée par Paris à la puissance conquérante de l'Islam et à ses exactions. Même, là, à sa destruction massive de la Catholicité. Les bons écus du roi de France paient les défections intéressées de défenseurs chrétiens, et, avec l'aide de l'artillerie fournie par Paris, ouvrent la voie à l'Islam jusqu'aux portes de Vienne, clef de toute l'Europe dont il tente de s'emparer en 1529 et en 1532. Les églises principales de Budapest sont transformées en mosquées. La cathédrale primatiale d'Esztergom, berceau et tombeau du roi saint Étienne, subit le même sort. Dominicains et franciscains envoyés par Rome sont empalés ou brûlés vifs. Les chrétiens ordinaires sont utilisés, là aussi, comme réservoir d'esclaves. « Ah ! si le roi savait cela », sûr il ne le permettrait pas, lui le Très-Christien. Hélas ! il le sait parfaitement et s'obstine dans sa trahison.

Quatrième précision : un témoignage précis publié dès 1544

Vous en doutez ? Eh bien lisez le témoignage précis à cet égard d'un Hungaro-Croate chrétien, Bartholomeo Georgevitz, paru en latin et en français dès 1544, à Anvers, que j'ai omis aussi dans mon *Lépante* et que je signale ici. Fruit de son expérience d'esclave des Turcs pendant treize ans, il s'intitulait : *Des misères et tribulations que les chrestiens, tributaires et esclaves tenuz par les Turcs, souffrent et sont contraincts endurer*. Texte précisé par plusieurs gravures sur bois des affreux tourments subis par les chrétiens, « assez bonnes » dit le bibliographe Brunet. Et réédité, avec les mêmes gravures, dès 1545 à

Worms et à Paris. Puis en 1552 et 1555 à Rome, en 1566 et 1568 à Paris, en 1578 à Lyon. L'ouvrage se terminant par un vibrant appel à la lutte contre l'Infidèle, pour en délivrer les chrétiens. Ce n'est que par la si persistante désinformation française en la matière que même le libraire-expert Bérès, présentant l'édition lyonnaise de 1578 dans son catalogue de 1997, ne réfère cet appel qu'à ce qui était en 1578, dit-il, « la récente bataille de Lépante » (1571). Cet appel, en fait, avait déjà retenti, en France et ailleurs, trente ans auparavant. Il n'avait cessé, bien avant Lépante, de dénoncer dans toute la Catholicité l'horreur de l'oppression islamique des chrétiens que la monarchie sacrale de Paris persistait, incroyablement, à favoriser de tout son poids. Confirmant ainsi la dénonciation semblable qu'avait lancée un des plus respectés humanistes d'Europe, Jean-Louis Vivès, dès 1526, en Flandre burgondo-espagnole, dans ses *Conditions de vie des chrétiens sous l'oppression turque*.

Sacral ou non, le pouvoir de Paris continuera pourtant la même politique islamophile pendant quatre siècles, jusqu'à nous. Comme si cela était devenu sa marque indélébile. Henri IV, Richelieu, Louis XIV (avec quelques rémissions ¹), Louis XV, feront de nouveau appel à la puissance islamique contre d'autres chrétiens, la favoriseront, lui livreront de nouvelles populations chrétiennes, telles en 1735 celles de Roumanie et de Serbie, en un « chef-d'œuvre de la diplomatie française » nous dit-on. Puis les jacobins prendront le relais, avec Bonaparte sultan islamisant du Caire. Puis viendra Napoléon III et son « royaume arabe » d'Algérie où l'armée française reçut pour mission de construire des mosquées, ce que le général de Sonis refusa. Avec sa guerre de Crimée aussi, qui eut pour objectif et résultat de remettre une nouvelle fois Roumains et Serbes sous l'oppression islamique. Enfin viendra De Gaulle livrant l'Algérie totalement à l'Islam avec les résultats que l'on sait, dont l'immigration maghrébine galopante favorisée par les accords d'Évian, qui nous confronte de plus en plus.

Cinquième précision : « La France, nation musulmane »

Après cela – cinq siècles d'islamophilie parisienne déchainée, de première initiative royale – étonnez-vous (nouvelle précision omise) qu'un matois représentant de notre *intelligentsia* juive proche du pouvoir, à Paris toujours, ait pu écrire dans *Le Monde* le 4 mars 1997 une « Géopolitique de l'immigration ». Où l'on lit, sous sa plume sans complexes : « La France, en raison de ses choix géopolitiques antérieurs, est une nation musulmane. » Cet auteur est M. Jacques Attali et il exagère un peu, pour le moment. Mais pour demain ? Et pour hier : « En raison de ses choix géopolitiques antérieurs », s'agissant de la

¹ — Par quelques opérations de prestige, limitées et discontinues : en 1664 participation d'un corps de 6 000 hommes à la grande victoire des Impériaux sur les Turcs à Saint-Gotthard de Hongrie ; en 1682-1683 bombardement de Chio et d'Alger par une flotte française, alors même que, Vienne attaquée par l'Islam, Versailles ne cherchait qu'à « profiter des embarras de l'Empire » catholique qui en résultaient (Paul Claudel).

France parisienne, c'est bigrement bien vu. Des choix qui ont été le contraire des choix vitaux de la Catholicité. C'est un fait massif : la Catholicité s'est sauvée de l'Islamisme sans cette France de Paris, contre elle. Constatation qui peut être en effet prémonitoire, l'Islam aujourd'hui, à nouveau expansif, étant accueilli et présent de plus en plus massivement en France, beaucoup plus que partout ailleurs en Europe. L'immigration islamique noire imitant en grand nombre, chez nous, l'immigration islamique maghrébine, comme nouveau débouché de la faveur systématique faite à l'Islam par la politique coloniale parisienne, en Afrique noire également.

Sixième précision : toute la litanie de l'autre France

Mais aussi, on l'a vu : la Catholicité, sur intervention divine, a été sauvée par l'impulsion venue de la tradition d'une autre France, qui n'était pas de Paris. La France de Bourgogne dont l'histoire, en nous, a été étouffée par l'enseignement unitariste parisien. Aidée par la France de Savoie, glorieusement présente au combat contre l'Islam conquérant, nous l'avons dit, à Nice, à Lépante, en Europe centrale.

Aidée encore – il faut le dire maintenant ici – par la France de Lorraine en butte, comme les précédentes, aux ambitions puis à l'étouffement parisiens. Cette Lorraine qui fournit une phalange des princes de sa Maison, illustres combattants volontaires contre l'Islam conquérant. En 1567, à dix-sept ans, Henri de Lorraine, duc de Guise, le futur Balafre, en Hongrie. En 1601, à la fin de sa vie, Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur (dont saint François de Sales prononça l'oraison funèbre), en Hongrie aussi, à la tête des armées chrétiennes. En 1648 le comte Achille de Lorraine, en Crète (proposée par Richelieu à l'Islam), à la tête des défenseurs vénitiens. De 1680 à 1690 le propre duc souverain Charles V de Lorraine, dépouillé lui encore par Paris, en Hongrie de nouveau, comme généralissime de nouveau des armées chrétiennes. Qui, avec le roi de Pologne Jean Sobieski, sauva définitivement Vienne en 1683 attaquée massivement par l'Islam, et rejeta celui-ci de la Hongrie et de la Transylvanie. Libérant ainsi définitivement la prestigieuse primatiale hongroise d'Esztergom et attirant à ses côtés, pour cette libération modèle, venus individuellement combattre l'Islam, des princes de la France parisienne : les jeunes princes de Conti, de la Roche-sur-Yon, et leurs amis. Sanctionnés durement, à leur retour, par Louis XIV qui les exclut de la cour pour cette initiative (1685).

Sans oublier enfin la France des Chevaliers de Saint-Jean, ordre international souverain combattant aussi à Lépante. Et qui, sous trois grands-maîtres français, Aubusson, L'Isle-Adam et La Valette, écrivit par lui-même beaucoup des plus belles pages de la défense contre l'Islam, dans les deux implantations successives des Chevaliers, à Rhodes (1480-1522) et à Malte (1565). Comme sans cesse, par ses galères, d'un bout à l'autre des eaux de la Méditerranée.

Toute la litanie, en somme, étouffée par Paris, mais bien audible pour l'historien,

d'une vaste autre France, essentielle parce que seule effectivement fidèle à la Catholicité. Ce qui fait qu'il nous faut, aujourd'hui, heureusement prendre garde : dans la mémoire qui nous a été fabriquée par Paris, une France peut en cacher, et en cache, une autre. Nous restant à espérer que, de nouveau sur intervention divine, une France encore cachée nous délivre, de nouveau, de l'Islam ¹.



¹ — Et — pourquoi pas ? — nous délivre de cette autre marque indélébile de Paris unitariste : le laïcisme étouffant la foi des masses. Pourquoi la Lorraine, la Bourgogne, la Bretagne, la Savoie, etc. rendues à leur personnalité, comme le sont, aujourd'hui, leurs sœurs chez tous nos voisins et partenaires, de l'Écosse à la Catalogne et à la Bavière, n'auraient-elles pas le droit de faire en France ce que vient de faire le *Land* de Saxe, en Allemagne ? En tant, textuellement, qu'« État libre de Saxe », il a conclu avec Rome en 1995 un concordat rétablissant, en esprit et en fait, l'union du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel dans l'enseignement de la religion, la référence à la croix, la participation aux charges de l'Église, à la culture universitaire catholique, etc. Cette autre précision encore, que je suis heureux d'apporter ici, peut aussi nourrir notre espérance, par-delà les tristes infidélités de nos siècles parisiens d'hier et d'aujourd'hui.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !